

UN DÉPÔT MONÉTAIRE ROMAIN À BRAS-HAUT

Au cours de fouilles dans un bâtiment romain à Bras-Haut, G. Hossey a mis au jour un trésor monétaire romain (voir *supra*). Les espèces étaient rassemblées dans un petit vase en terre cuite de couleur brun-rouge (fig. 53). Celui-ci reposait sur une petite plaque de schiste posée à même le sol, mais attenante au mur par deux crampons. Aucun indice de cachette organisée ne fut relevé. Bien qu'un coup de pioche ait brisé le vase et éparpillé quelques pièces, la plupart de celles-ci restèrent groupées dans leur position première. On put observer qu'elles étaient empilées régulièrement les unes sur les autres et réparties en cartouches auxquelles adhéraient des lambeaux de l'enveloppe de tissu (fig. 54).

Le trésor fut recueilli dans son intégrité. Il comprend 108 monnaies : 3 en bronze et 105 *antoniniani*. Ces derniers se répartissent comme suit dans l'ordre chronologique :

Gordien III (238-244) : 12.

Otacia Severa, épouse de Philippe I^{er} (244-249) : 2.



Fig. 53. Le vase contenant le trésor.



Fig. 54. Un lot de monnaies avec des fragments de tissus.

Philippe II (247-249) : 6.

Trajan-Dèce (249-251) : 4.

Herennius Etruscus (250-251), fils de Dèce : 1.

Herennia Etruscille, épouse de Dèce : 5.

Hostilien (251) : 1.

Trébonien Galle (251-253) : 5.

Volusien (252-253) : 5.

Valérien (253-260) : 2.

Gallien (253-268) : 1.

Postume (259-268) : 62.

Tous les antoniniens sont en bon état, pour la plupart même dans un état de conservation remarquable. Aucun ne présente des traces de frai. Seule une frappe partiellement défectueuse est parfois responsable d'imperfections qu'à première vue on aurait pu imputer à l'usure; il en est ainsi pour le n° 18 de Postume. Dans d'autres cas, l'utilisation d'un coin défectueux produit le même effet; ainsi deux monnaies de Postume, les n°s 81 et 82, présentent au droit une effigie parfaite, tandis qu'au revers la légende VIRTUS AUG est estompée. Un certain nombre de monnaies de Postume sont de moindre qualité, elles le doivent à un mauvais aloi sans qu'on puisse pour autant dire qu'elles soient en mauvais état.

Au revers des monnaies on lit trente-deux légendes différentes, compte non tenu de variantes ou de la titulature des empereurs. Quelques légendes sont propres à Postume : HERC PACIFERO : 15; HERC DEUSONIENSI : 5, MONETA AUG : 12; VIRTUS AUG : 11 (cette dernière se trouve également sur une

monnaie de Gordien); NEPTUNO REDUCI : 5. C'est principalement sur les monnaies de Postume que les divinités sont représentées. Aux noms de Neptune et d'Hercule déjà cités, il faut ajouter ceux de Minerve et de Jupiter. Quant à Junon et Mars, ils sont représentés respectivement sur une monnaie de Trébonien Galle et d'Hostilien. Ce sont les douze monnaies de Gordien qui présentent relativement la plus grande variété de légendes : ORIENS AUG, PAX AUGUSTI, PROVIDENTIA AUG, CONCORDIA MILIT, FORTUNA REDUX; VIRTUTI AUGUSTI, IOVI CONSERVATORI et AETERNITATI AUG. A ces légendes qui sont propres à cet empereur, il faut en ajouter une autre déjà citée : VIRTUS AUG et sur les trois monnaies restantes, la titulature de l'empereur. A relever encore la présence d'une monnaie de consécration en honneur de l'infortuné Valérien.

Dès l'abord, nous avons été frappé par la disposition des espèces en cartouches. Lors du traitement, trente et une monnaies étaient encore réparties en six lots de trois à huit pièces superposées qu'une légère oxydation faisait adhérer les unes aux autres. Au début plusieurs de ces cartouches comptaient un nombre plus élevé de pièces, tandis que d'autres s'étaient complètement disloquées. Au moment de la découverte aucune attention particulière n'a été attirée par cette disposition. Dès lors, il ne me paraît pas invraisemblable de penser qu'à l'origine toutes les pièces avaient été enroulées en cartouches. Dans deux d'entre elles, comptant respectivement sept à huit pièces, on a pu constater au moment du traitement de conservation, réalisé par W. Thyssen, que les monnaies avaient été soigneusement superposées de telle sorte que non seulement le revers était appuyé contre le droit, mais aussi que toutes les effigies étaient alignées dans le même axe. En outre, il n'est pas moins important de souligner que chaque cartouche contenait une ou plusieurs monnaies de Postume. Nous nous trouvons donc en présence de certaines caractéristiques qui donnent une importance particulière à cette trouvaille.

Quand, comment et par qui le dépôt monétaire a-t-il été constitué? Un *terminus post quem* est fourni par trois pièces frappées sous le deuxième consulat de Postume; plus récentes encore sont les pièces portant au revers la légende MONETA AUG, émises à Cologne en 263. Le phénomène des cartouches permet de préciser la façon dont le trésor a été réuni. Dans son ensemble un trésor est le fruit de l'épargne, de sorte que le propriétaire aurait pu constituer le dépôt durant les quelque trente ans couvrant les règnes de Gordien III à Postume. En l'occurrence, cela ne me paraît pas être le cas; la composition des cartouches ne traduit pas une thésaurisation en ordre chronologique, mais une constitution de trésor en un seul coup. Cela pourrait impliquer que le propriétaire est entré en possession de son bien à une occasion et à un moment bien déterminés.

Dans une étude générale, M. Thirion⁽²⁴⁾ discute entre autres d'une série de trésors clôturés par les monnaies de l'année 263 pour conclure (p. 19) : « En 263,

²⁴ M. THIRION, *Les trésors monétaires gaulois et romains trouvés en Belgique*, Bruxelles, 1967.

une dévaluation du poids de l'antoninien a été la cause de la formation de trésors. » Et de faire remarquer (p. 31) que ces trésors, quant à la Belgique, sont localisés dans l'ouest du pays. La trouvaille de Bras se situe toutefois en dehors de cette zone, dans le sud-est du pays, sur le plateau de Saint-Hubert. Il y aurait peut-être encore d'autres dépôts de l'année 263 à relever dans cette région.

Quant à la diminution du poids de l'antoninien comme cause de thésaurisation, cela paraît évident, quoique la façon particulière dont le dépôt fut constitué permet d'autres explications aussi. Si on avait des renseignements sur le statut des personnes à qui appartenaient les trésors, on finirait sans doute à connaître d'autres facteurs que ceux d'ordre purement monétaire pour expliquer le phénomène.

Quand le trésor a-t-il été abandonné? En réalité, ce trésor n'était pas caché. Il n'était ni emmuré, ni enfoui. S'il est certain qu'il a été abandonné par le propriétaire ou ses ayants droit, on aimerait avoir plus de précisions sur les causes de cet abandon. Traditionnellement, on y voit la répercussion d'événements violents. Le règne de Postume fut généralement paisible en Gaule. Il faut cependant en excepter l'année 264 quand l'empereur Gallien partit en campagne contre l'usurpateur qu'était Postume, mais la rencontre n'eut probablement pas lieu dans le nord de la Gaule. En 268, un général de Postume se révolta contre lui, mais c'est la région de Mayence qui fut le théâtre des opérations. Par ailleurs, les sources écrites ne signalent pas d'incursions franques marquées d'événements violents à l'intérieur de l'empire⁽²⁵⁾. C'est sous le règne de Tétricus (268-274) que se produisirent les invasions dévastatrices, mais notre trésor ne contient aucune monnaie de cet empereur. Il se pourrait donc que le dépôt monétaire de Bras ne fut abandonné que plusieurs années après sa composition.

H. ROSENS

²⁵ H. VON PETRIKOVITS, *Die Rheinlande in römischer Zeit*, Düsseldorf, 1980, 174-176.